

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter
PRIX : 518 € NT/stagiaire

ENJEUX

Etre capable de comprendre et de décrypter tous les mécanismes de la paie (pratique des textes, les techniques de calcul des charges sociales, etc.).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etre capable d'utiliser les techniques : garantie du net, régularisation progressive des plafonds, allègements des cotisations
- Etre capable d'appliquer en conformité les déclarations et le paiement des cotisations

PUBLIC

Responsables, gestionnaires et techniciens des services paie et comptabilité ou RH / personnel, gestionnaires paie dans le BTP.

PRE-REQUIS

Avoir suivi et maîtriser les objectifs pédagogiques de la formation « établir un bulletin de paie ».

METHODES

- Utilisation du logiciel de Visioconférence ZOOM® permettant les échanges oraux et mise à disposition d'un « chat room » pour les questions ;
- Étude de cas concret réalisé en ligne ;
- Diaporamas et vidéos ;
QCM de fin de formation

ANIMATION

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB.

A PREVOIR / A NOTER

Une connexion internet haut débit ainsi qu'un ordinateur (ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra
Calculatrice, bloc note, crayon.

PROGRAMME : 2 jours (14 heures) à distance via la plateforme de visioconférence TEAMS®

JOUR 1

Actualiser des connaissances :

- Nouveaux taux (Urssaf, Plafond SS..) et paramétrage
- Nouveauté Droit Social bâtiment et conséquences sur la Paie
- Loi de finances

Calculer les charges sociales :

- Les bases (Urssaf, Retraite complémentaire AGIRC – ARRCO, nouvelles contributions payables aux Urssaf)
- La limite d'abattement de la base CSG/CRDS ; le forfait social et ses évolutions
- La proratisation du plafond

Rémunérer les temps de travail :

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif sur chantier et les limites de la durée du travail
- Adopter le bon régime social et fiscal

JOUR 2

Maîtriser les mécanismes particuliers des absences sécurité sociale :

- Suivre les remboursements des IJSS et l'impact de la subrogation sur le PAS
- Indemniser les absences médicales avec garantie du net

Régulariser progressivement les bases de cotisation :

- Régulariser mensuellement les bases de cotisation
- Maîtriser la réduction générale de cotisation
- Régulariser les cotisations d'allocation familiale et de maladie
- Appliquer le bonus-malus aux cotisations d'assurance chômage

Calculer la dernière paie :

- Vérifier les limites d'exonération des indemnités de rupture
- Etablir une paie de solde de tout compte (plafond, allègement)

SUIVI

Déclaration individuelle d'assiduité signée par le stagiaire et attestation de formation.

Attestation de compétences.

Un support stagiaire au format.PDF sera envoyer aux stagiaires à l'issue de la formation contenant le diaporama présenté, les points essentiels.